

Grenoble, le 11 avril 2011

PHILIPPE DE LONGEVILLE
ADJOINT AU MAIRE
URBANISME ET AMÉNAGEMENT

Affaire suivie par : Bariza YAKHOU
☎ : 04.76.76.35.66

Monsieur Mathieu MAUVAIS
Président du CLUQ
Monsieur Jean-Pierre CHARRE
Vice-président du CLUQ
6, rue du 4 septembre
38000 Grenoble

Monsieur le Président,

Monsieur le Vice-président,

Ch Mathieu,
Ch Jean Pierre,

Votre courrier relatif du 10 mars dernier à la densification et l'aménagement urbain a retenu toute mon attention.

L'inquiétude d'une partie de la population face à l'aménagement urbain est compréhensible, mais n'est pas un phénomène nouveau.

L'accroissement des possibilités de construire par le PLU répond à plusieurs objectifs :

- apporter des solutions à un besoin récurrent de nouveaux logements, répondant aux normes actuelles et futures correspondant à une demande forte qui ne se dément pas.
- lutter contre l'étalement urbain.
- tenir compte de la raréfaction du foncier disponible.
- adapter la ville à de nouveaux usages et de nouveaux modes d'habiter.

L'idée que Grenoble arriverait au terme de son urbanisation est très répandue chez les grenoblois.

Il serait une coïncidence troublante que, juste aujourd'hui, Grenoble arriverait au terme de son développement

En réalité il n'en est rien. Aussi dense qu'elle soit, la ville possède encore, et pour de très longues années, des potentiels de développement et de restructurations.

Nous ne sommes pas à la fin des temps, comme le prédisent un certain nombre de sectes millénaristes, mais seulement à une nouvelle étape.

Il serait par ailleurs orgueilleux de penser qu'après deux mille ans de développement, nous aurions atteint la fin de l'urbanisation. Je suppose qu'au cours de son histoire, Grenoble, comme d'autres villes, a du souvent se poser cette lancinante question et qu'elle se la posera encore longtemps.

Je sais votre attachement à trouver des solutions pour rendre le développement urbain acceptable pour les grenoblois.

Au-delà du nécessaire, mais non suffisant, partage des responsabilités avec les collectivités voisines la modification en cours du PLU et le projet éco-cité apportent un certain nombre de réponses que nous allons évoquer ensemble dans les prochains mois.

Quelques éléments de réponse, cependant, aux questions évoquées dans votre courrier :

- la question des tours : il est particulièrement étonnant de se poser cette question sous cette forme dans une des rares villes françaises ayant, de longue date, une tradition de hauteur dans le bâti.

Non seulement Grenoble est sans doute la seule ville, hors Paris, à posséder 3 tours de 100 mètres (parfaitement bien acceptées par les grenoblois), mais elle possède en outre de nombreux immeubles élevés de 12 à 15 étages (VO, Tour Mangin, Grands boulevards, Libération...). De plus, l'hyper centre ville (dont on ne peut pas dire qu'il est la conséquence du PLU actuel...) est sans doute le plus dense de France et témoigne que nos ancêtres ont su parfaitement répondre à ces questions avant nous.

Par ailleurs, s'il y a bien un endroit où la question de la verticalité se pose, c'est bien à Grenoble, où elle fait partie intégrante de notre environnement et où elle prend tout son sens.

- le taux d'occupation de logement (TOL): il est aujourd'hui de 1,9. Rien ne dit qu'il va continuer à baisser, les phénomènes de décohabitation atteignant sans doute leur niveau plancher même si le phénomène des familles décomposées se poursuit et crée un besoin supplémentaire de logements (garde alternée...).

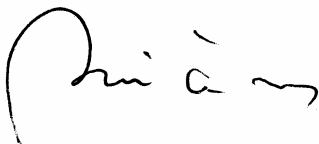
- les logements inhabités : ils sont en nombre très faible à Grenoble et dus, pour la plupart, soit à une difficulté de relocation du fait de logements peu adaptés, soit à des phénomènes de mobilité qui rendent cette vacance très temporaire, le marché grenoblois étant peu spéculatif.

L'action très volontariste de la ville avec la Metro dans le cadre de la campagne "isolation mur/mur", a aussi pour but de remettre ces logements sur le marché.

- les commerces et services de proximité: c'est bien le cœur de notre projet de ville et l'objet de toutes nos attentions. Mais compte tenu de leur coût et de la fragilité de tout exercice commercial, c'est aussi par la densité qu'on favorise leur équilibre et leur pérennité.

Soyez assurés, au-delà des clichés sur la "bétonisation" véhiculés par ceux qui n'ont aucun projet de ville, ou d'autres qui renient les engagements d'hier, que toutes les questions (il faudrait y rajouter, en premier lieu, la question centrale des transports) sont au centre de nos préoccupations et que notre souhait, partagé par vous, j'en suis sûr, est celui d'une ville plus conviviale, accessible, et c'est un préalable, à tous.

Restant à votre disposition pour poursuivre ces échanges, je vous prie de croire, Monsieur le Président, Monsieur le vice-président, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Philippe de LONGEVIALLE



Copie : Monsieur le Maire de Grenoble (Michel DESTOT).